

(1) Pour votre sécurité, le port d'un casque est conseillé. Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. (2) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin.